Colère des policiers sommés de payer leur PV

16/09/2016 à 12h52

Selon la préfecture de Paris, les infractions au Code de la route commis par des fonctionnaires de police ont augmenté de 49% au premier semestre 2016.

Personne n'est au-dessus des lois. Pas même les fonctionnaires de police. Le 24 août, le directeur de cabinet du préfet de police a adressé une note à la direction de la PJ faisant état d'une "augmentation significative de 49% des infractions au Code de la route" au premier semestre 2016, révèle Le Parisien. Parmi les infractions les plus fréquemment constatées : excès de vitesse, franchissement de feux rouges ou stationnements gênants. Le rappel à l'ordre s'accompagne d'une injonction de s'acquitter de la note pour les agents verbalisés. "Hors les cas insurmontables directement liés à l'urgence de la mission de police (…), aucune mesure de classement ne pourra être envisagée, sans exclure d'éventuelles sanctions disciplinaires", indique la note, qu'Europe1.fr a pu consulter.

> *On va devoir demander aux personnes qu'on poursuit de s'arrêter au feu rouge !*

(…) Europe 1